

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 15 décembre 2025

Délibération CA n° 202512-02

DÉLIBÉRATION

APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 8 DECEMBRE 2025

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.715-1 et L.715-2 ;

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014 portant approbation des statuts de Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;

Considérant la présentation du relevé de décisions de la séance du 8 décembre 2025.

Article 1 :

À la suite de la séance, qui s'est déroulée le lundi 8 décembre 2025, un relevé de décisions a été rédigé. Il est joint à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve le relevé de décisions de la séance du 8 décembre 2025

Résultats des votes – Nombre de votants : 36
Pour : 28
Abstention : 6
Contre : 0
Bulletins blancs : 0
Ne prend pas part au vote : 2
<i>Votes via l'outil Balotilo</i>

Adoptée en Conseil d'Administration le 15 décembre 2025,
Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 15 décembre 2025

Délibération CA n° 202512-02

Annexe :

Capture d'écran : résultats Balotilo (Participation : 94% - 34 votes pour 36 votants)

Approbation du relevé de décisions de la séance du 8 décembre 2025

Nombres de voix :

28 Pour

6 Abstention

0 Contre

Bulletins blancs : 0

